

Médecin libéral 2026

Par OptiBNC.fr — guides fiscaux gratuits pour libéraux BNC

Version 2026 — estimations sourcées à faire valider selon votre situation
Document librement partageable (citation : OptiBNC.fr)

optibnc.fr

Chiffres clés de la profession

Chiffres clés du métier

Revenu moyen (activité libérale) 122 900 €/an

Revenu moyen généralistes 98 000 €/an

Revenu moyen spécialistes 153 300 €/an

Nombre de médecins libéraux ~102 000

Part secteur 1 ~55%

Part secteur 2 ~45%

Médecins en SEL ~14% (×3 en 4 ans)

Caisse retraite **CARMF**

Code APE 86.21Z / 86.22C

Source : DREES 2024 (revenus 2021), CNOM Atlas démographie 2024

Aides à l'installation (zones sous-dotées)

Mini-simulateur de zonage médecin

Outil interactif disponible sur la page en ligne. **REZONE (ameli.fr)**

Aides à l'installation en zone sous-dotée (réforme 2026)

Réforme du 1er janvier 2026

Les anciens **contrats démographiques** (CAIM, Coscom, Cotram, CSTM) sont **fermés à toute nouvelle adhésion depuis le 1er janvier 2026**. Les contrats signés avant cette date se poursuivent jusqu'à leur terme, **sauf demande de résiliation** par le médecin (le CSTM est maintenu tant que le médecin intervient en ZIP). Ils sont remplacés par de nouvelles aides forfaitaires (ci-dessous) et par la **majoration ZIP/QPV du forfait médecin traitant** (voir **Forfaits conventionnels**).

Nouvelles aides médecins 2026

Aide	Montant	Zone
Primo-installation	10000 €	ZIP (très sous-dotée)
Primo-installation	5000 €	ZAC (sous-dotée)
Cabinet secondaire	3000 €	ZIP
Consultations avancées 200 €/demi-journée (max 6/mois) Médecin hors ZIP intervenant en ZIP		
Primo-installation = première installation en libéral conventionné (secteur 1 ou OPTAM ; versement dans les 3 mois). Les consultations avancées concernent un médecin non installé en ZIP. Ces aides ponctuelles s'ajoutent à la majoration ZIP/QPV du FMT (ci-dessous). Source primaire locale : convention médicale 2024 publiée au Journal officiel, articles 90-1 à 90-4, mesures entrées en vigueur en 2026.		

Anciens contrats démographiques (en cours, fermés à l'adhésion)

Contrats démographiques médecins (avant 2026)

Contrat	Montant	Durée
CAIM (installation)	50000 € (25k€ + 25k€)	5 ans
Coscom (coordination)	5000 €/an + majorations	3 ans renouvel.
CSTM (temps médical)	+25% honoraires (max 50k€/an)	3 ans renouvel.
Cotram (transition)	+25% honoraires (spé)	3 ans renouvel.

Plus aucune nouvelle adhésion possible depuis le 01/01/2026. Les contrats déjà signés continuent jusqu'à leur terme, sauf demande de résiliation (le CSTM tant que le médecin intervient en ZIP).

CDE - Contrat de Début d'Exercice (ARS)

Disponibilité à confirmer auprès de l'ARS

OptiBNC ne publie plus de garantie mensuelle 2026 pour le CDE : le fonds local ne contient qu'un texte de 2020 et aucune pièce régionale actuelle permettant de confirmer l'ouverture, le montant et le cumul dans votre ARS. Demandez une confirmation écrite à l'ARS avant de l'intégrer au plan de financement.

CESP - Contrat d'Engagement de Service Public

Le CESP engage l'étudiant ou l'interne bénéficiaire à exercer ultérieurement dans une zone où l'offre de soins est insuffisante. Le montant, la durée et les conséquences d'une rupture doivent être vérifiés sur le contrat proposé au moment de la signature ; aucune valeur 2026 n'est extrapolée ici à partir d'un ancien barème.

Aides à la création d'activité

ACRE - Aide aux Créateurs et Repreneurs d'Entreprise

L'ACRE 2026 peut exonérer 25 % des **cotisations** concernées pendant 12 mois, sous conditions et après demande dans les 60 jours. Le montant dépend du revenu et des cotisations effectivement concernées. [Guide complet ACRE](#)

Cumul ARE + activité libérale

Cumul partiel possible (ARE - 70% des revenus nets) ou capital **ARCE** (60% des droits en 2 fois).

[Guide complet cumul ARE](#)

Exonérations fiscales zonées (ZFRR)

Mini-simulateur ZFRR

Outil interactif disponible sur la page en ligne. [Zone France Ruralités Revitalisation](#)

Installation en ZFRR (17 526 communes classées) : **exonération IR 100% pendant 5 ans**, puis dégressive sur 3 ans. ZFRR+ (4 466 communes classées) : **micro-BNC** accepté. **Plafond** de minimis : 300 000 € sur 3 ans. [Guide complet ZFRR](#)

Aides et forfaits conventionnels

Réforme des forfaits au 1er janvier 2026

La **ROSP** et le **FPMT** sont remplacés par le **Forfait Médecin Traitant (FMT)**, et le **forfait structure** par la **Dotation Numérique (DONUM)**. Les anciens dispositifs ont pris fin au 31/12/2025 — dernier versement en 2026 au titre de 2025. La ROSP et le FPMT ci-dessous sont conservés à titre de référence.

ROSP (supprimée au 31/12/2025)

ROSP médecin traitant (dernière année 2025)

Points maximum 940 points

Valeur du point 7 €

Montant max 6 580 €/an

Moyenne versée ~5 361 €

Versement Avril N+1

FPMT (supprimé au 31/12/2025)

FPMT par patient (dernière année 2025)

Patient	Montant/an
0-6 ans (hors ALD)	6 €
7-79 ans (hors ALD)	5 €
80+ ou ALD	46 €
80+ avec ALD	70 €
Moyenne/médecin ~16 000 €/an	

FMT - Forfait Médecin Traitant (à partir du 01/01/2026)

Nouveau forfait simplifié

Le FMT remplace ROSP + FPMT en un forfait unique à partir de 2026.

FMT par patient (2026)

Patient	Sans ALD	Avec ALD
< 7 ans	15 €	-
7-74 ans	5 €	55 €
75-79 ans	15 €	55 €
80+	55 €	100 €

Majoration ZIP / QPV du forfait médecin traitant

Aide récurrente en zone sous-dense

Le médecin installé (cabinet principal) en **ZIP** ou en **quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)** bénéficie d'une **majoration de 10 % de la partie socle du FMT**, versée automatiquement chaque année. Pour une **primo-installation** en ZIP/QPV, la majoration est **dégressive sur 3 ans** (50 % la 1^{re} année, 30 % la 2^e, 10 % la 3^e), puis 10 % au-delà. Cumulable avec la majoration des médecins de 67 ans et plus (+10 %).

DONUM - Dotation Numérique (depuis le 01/01/2026)

Remplace le forfait structure

La Dotation Numérique (DONUM) remplace le forfait structure depuis le 1^{er} janvier 2026, avec des indicateurs resserrés.

DONUM 2026

Valeur du point 7 €

Montant maximum 2 940 €/an (tous indicateurs atteints)

OPTAM / OPTAM-ACO (secteur 2)

Option Pratique Tarifaire Maîtrisée

Pour les médecins secteur 2 : tarifs de remboursement secteur 1 + prime annuelle en échange d'engagements sur les dépassements.

Avantages OPTAM 2026

Prime annuelle OPTAM 4-9% des honoraires remboursables

Modificateur K (chirurgie) +25% (01/2025) +30% (07/2025)

Modificateur T +16,5% (01/2025) +21,5% (07/2025)

Déduction forfaitaire 2% (secteur 1)

Déduction groupe III

Les médecins secteur 1 en **déclaration contrôlée** peuvent déduire **2%** de leurs **recettes** (petits frais de représentation). Cumulable avec le groupe III.

Cotisations CARMF 2026

Votre caisse de retraite

La **CARMF** (Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France) gère vos cotisations retraite, ASV et invalidité-décès.

Cotisations CARMF 2026

Régime	Taux / Montant
Retraite de base - T1	8,73% (jusqu'à 48 060 €)
Retraite de base - T2	1,87% (jusqu'à 5 PASS)
Retraite complémentaire (RCV)	11,80% (jusqu'à 168 210 €)
ASV secteur 1	1917 € (2/3 pris en charge CPAM)
ASV secteur 2	5751 € (totalité à charge)
ASV - Ajustement secteur 1	1,3333% à la charge du médecin (part CPAM distincte)
ASV - Ajustement secteur 2	4,00% à la charge du médecin
Invalidité-Décès (revenus $\leq$ 1 PASS)	626 €
Invalidité-Décès (entre 1 et 3 PASS)	434 € + 0,4% de l'assiette
Invalidité-Décès (à partir de 3 PASS)	1010 €

Un **BNC** de 100 000 € ne suffit plus à calculer un total

Depuis la réforme de l'assiette sociale, il faut réunir l'assiette transmise, le secteur conventionnel, les prises en charge, les appels **Urssaf** et CARMF et les éventuelles régularisations. Le site ne transforme donc plus le seul BNC en taux global ou en dette de cotisations.

Prestations décès et invalidité

Consultez le barème de prestations en vigueur

Les brochures CARMF conservées localement portent sur 2025. Leurs capitaux, rentes et majorations ne sont pas reconduits ici sous une étiquette 2026 sans pièce primaire 2026. Vérifiez votre situation et le barème actuel dans **eCARMF**.

Fonds d'action sociale CARMF

Aide en cas de difficulté

La CARMF dispose d'un fonds d'action sociale :

- Aide financière exceptionnelle
- Prise en charge partielle des cotisations
- Accompagnement retour à l'activité

Contact : **01 40 68 32 00** | **eCARMF**

Conseil national de l'Ordre des médecins

Inscription obligatoire. Le montant de cotisation doit être vérifié sur l'appel ordinal 2026 ; aucune pièce locale ne permet de reconduire ici un montant annuel ou une réduction de première année. La cotisation professionnelle relève de la ligne 29 (case BY). conseil-national.medecin.fr

Syndicats professionnels

Principaux syndicats : **CSMF**, **MG France**, **Avenir Spé**, **FMF**, **SML** et **UFML-S**. Les montants et parts électorales varient et ne sont pas chiffrés sans pièce actuelle. Les cotisations professionnelles justifiées sont à ventiler ligne 29 (case BY).

Formation professionnelle

Les médecins relèvent du **FAF-PM**, dont le montant maximal doit être vérifié dans l'espace du fonds, et du **DPC** (21 h/an, 45 €/h en présentiel ou classe virtuelle, soit 945 €/an d'indemnité au maximum). Les deux peuvent financer des actions distinctes, jamais la même action. [Guide FAF-PM](#) | [Guide DPC](#)

Organismes de formation partenaires

Partenaire

Créatifs

Création d'entreprise

Optimisations fiscales spécifiques au médecin

Charges déductibles propres au métier

Les médecins libéraux disposent de déductions spécifiques, notamment la **déduction forfaitaire 2%** (secteur 1) et le **groupe III**.

Principales déductions spécifiques médecin

Poste	Exemples	Ligne 2035
Déduction 2% (S1)	Petits frais de représentation, cadeaux patients	Déduction forfaitaire
Déduction groupe III (S1)	Frais de prospection, de réception, et petits déplacements	Déduction forfaitaire
Matériel médical	Stéthoscope, otoscope, ECG, échographe, dermatoscope	Amortissement ou L8
Logiciel médical	Abonnement logiciel agréé SESAM-Vitale	L27
Gardes et astreintes	Exonération fiscale des rémunérations de PDSA (sous conditions)	Exonération
Local professionnel	Loyer cabinet, charges, assurance	L22-L23
Véhicule	Visites à domicile, gardes (IK ou frais réels)	L23
Formation continue	DPC, congrès médicaux, abonnements revues (Prescrire, etc.)	L26
Cotisation Ordre	Montant annuel à vérifier sur l'appel de cotisation	L21
Cotisation syndicale	CSMF, MG France, FMF, etc.	L21
RCP et prévoyance	Assurance responsabilité civile professionnelle	L25

Reconstituer votre revenu disponible

Un exemple fixe serait trompeur

Deux médecins ayant le même chiffre d'affaires peuvent avoir des charges, un secteur conventionnel, une assiette sociale, une CARMF et un foyer fiscal différents. Reprenez vos encaissements, vos charges justifiées, chaque composante de l'appel Urssaf/CARMF et votre avis d'impôt ; n'appliquez pas les anciens forfaits de 15 %, 10 % ou 35 %.

Logiciels métier

Fonctionnalités indispensables 2026

- Télétransmission SESAM-Vitale à jour
- Compatibilité ApCV (carte Vitale dématérialisée)
- ADRi (consultation droits patient)
- DMP intégré + e-prescription

Les abonnements logiciels sont déductibles (ligne 27 de la 2035).

Comptabilité

Estimez votre économie fiscale

Déclaration simplifiée PAMC (depuis 2023)

Déclaration unique

Depuis avril 2023, les médecins (régime PAMC) bénéficient d'une **déclaration unique** : la 2035 est automatiquement transmise à l'URSSAF et à la CARMF.

Solutions comptables recommandées

Partenaire

Indy

Spécialiste BNC santé

Partenaire

Keobiz

Expert-comptable en ligne

Dougs

Expert-comptable en ligne

Pennylane

Comptabilité automatisée

Tiime

Comptabilité entrepreneurs

Abby

Micro-entreprise uniquement

Crédit d'impôt comptabilité : supprimé

Le crédit d'impôt pour frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à une **AGA** (anciennement 2/3 des frais, plafonné à 915 €/an) est **supprimé depuis la loi de finances 2025** (art. 199 quater B CGI), à compter des revenus 2025. Ces frais restent **intégralement déductibles** de votre **bénéfice**. L'adhésion à une AGA reste utile pour l'accompagnement (contrôle de cohérence de la 2035, dossier de gestion, prévention fiscale) mais n'apporte plus d'avantage fiscal direct : la majoration de 25 % pour non-adhérents a elle-même disparu depuis l'imposition des revenus 2023.

Guide complet : **Déclaration 2035**

Sources officielles

Légifrance :

- **Art. L4111-1 à L4163-10 CSP**
 - Profession de médecin
- **Art. 93 CGI**
 - Régime BNC
- **Convention médicale 2024-2029**
 - JORF 21/06/2024
- **Art. 44 quinquies A CGI**
 - ZFRR
- **Art. L131-6-4 CSS**
 - ACRE

BOFiP :

- **BOI-BNC-SECT-40**
 - Professions médicales
- **BOI-BIC-CHAMP-80-10-70**
 - ZFRR

CARMF :

- **Site officiel**
- **Cotisations CARMF 2026 (chiffres clés)**

Ameli :

- [Convention médicale 2024-2029](#)
- [Aides zones sous-dotées](#)
- [REZONE - Zonage médecin](#)

Ordre et syndicats :

- [CNOM](#)
 - Ordre des médecins
- [CSMF](#)
- [MG France](#)

Formation :

- [FAF-PM](#)
 - Financement formations médecins
- [ANDPC](#)
 - DPC

Guides essentiels pour tous les libéraux

Déclaration 2035

Guide complet étape par étape

Frais déductibles

Liste complète des charges

PER / Madelin

Épargne retraite déductible

Frais de véhicule

IK ou frais réels

Page vérifiée le 4 mars 2026